

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 420

Artikel: Contre les jeux de hasard

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'en Hollande, 5 femmes ont été élues à la Seconde Chambre;
qu'en Irlande, le Parlement de l'Etat Libre compte 3 femmes députées, et celui de l'Irlande du Nord une femme;
que dans l'île de Man, une femme a été élue pour la première fois à ce très ancien Parlement;

qu'en Nouvelle-Zélande, après plus de quarante ans de suffrage féminin, une femme a été élue députée pour la première fois (cela peut rassurer les sénateurs français qui craignent la concurrence féminine pour leurs fauteuils !);

qu'en Norvège, 3 femmes ont été élues députées;

qu'en Afrique du Sud, 2 femmes ont été élues pour la première fois au Parlement;

qu'en Espagne, le service diplomatique a été ouvert aux femmes, et que 5 femmes, croit-on, ont été élues lors des élections générales, les premières auxquelles les femmes aient participé;

qu'aux Etats-Unis, une femme a été nommée pour la première fois à un poste important dans le service diplomatique (Mrs. R. Bryan Owen), et que, pour la première fois, une autre femme, Miss Perkins, est Ministre du Travail;

qu'en Uruguay, les femmes ont obtenu l'égalité complète avec les hommes en matière de suffrage (électorat et éligibilité).

... Pas si mal, après tout, ce tableau, et cette triste année 1933, qui a apporté avec elle tant de tristesses, de déceptions et de soucis, a pourtant été, on peut le constater, une année où, malgré tout, l'idée a marché...

A travers le monde, oui. Mais en Suisse?...

Les femmes dans les Commissions officielles

A Genève

Chaque année, le début de janvier voit le renouvellement d'une ou de plusieurs des Commissions officielles, sous l'administration et la surveillance desquelles sont placés les établissements hospitaliers et les institutions publiques d'assistance et de prévoyance sociale de ce canton. Et chaque fois aussi que vient en réélection les membres de ces Commissions, les organisations féminines multiplient leurs démarches, afin d'obtenir dans ces Commissions l'entrée ou le maintien de femmes capables et pratiques, leur présence y étant de toute évidence indispensable.

Ces membres de Commissions sont, les uns élus par le Grand Conseil, les autres nommés par le Conseil d'Etat, et les désignations de cette année 1934 présentaient, du fait du renouvellement du Parlement et du gouvernement, un intérêt tout spécial: qu'allait-il se passer? et les changements amenés par les dernières élections seraient-ils favorables ou non à nos idées? C'est ce que se sont demandés l'Association pour le Suffrage et l'Union des Femmes en dressant une liste commune de huit candidatures féminines très bien qualifiées pour cinq de ces Commissions.

Au Grand Conseil, il ne s'est passé rien de bon. La majorité de droite, nous affirme-t-on, n'a pas voulu entendre pour réélire dans la Commission de l'Asile des Incurables Mme

Quelques réflexions inspirées par le mois de janvier...

Janvier!... le plus long mois de l'année, disait ma mère... Les jours ont « tourné » mais ne s'allongent qu'avec une lenteur désespérante... L'hiver pèse, même à ceux qui ont de quoi se chauffer, se vêtir et se nourrir — et que dire des autres, hélas!

Janvier, le mois par excellence des comptes, des révisions de budgets, des déclarations de fortune pour l'impôt, le mois au cours duquel on paie de nombreuses cotisations de sociétés, de nombreux abonnements de journaux — à moins qu'on ne les repousse avec la mention « refusé »...

A ce propos, que l'on veuille bien permettre un petit bout d'exhortation de Nouvel An à une doyenne d'entre les abonnées, qui est aussi une collaboratrice occasionnelle, en même temps qu'un membre du Comité de notre précieuse Mouvement Féministe.

Notre « précieux » Mouvement Féministe, ai-je dit et j'insiste, car ne devrait-il pas être tel en vérité aux yeux de toute femme qui réfléchit en notre Romandie? Pensez qu'il est seul de son espèce, et pensez aussi à tout ce qu'il vous apporte de renseignements intéressants, de suggestions utiles au cours d'une année. Pensez encore à tout ce que ces deux numéros mensuels représentent de travail intelligent, consciencieux, dévoué, désintéressé au service de la femme de notre pays. Et ayez à cœur de collaborer à cette œuvre excellente en ne vous désintéressant pas du sort de cet instrument de choix qui ne peut vivre « de l'air du temps ». Mesdames, ne vous désabonnez pas; et, si possible, gagnez en outre de nouveaux abonnés, afin de compenser les départs, et d'assurer non seulement l'existence de votre journal, mais son développement constant et harmonieux.

Si le malheur des temps vous contraindrait à « rogner », regardez-y à deux fois avant d'opérer justement celle-ci. Avec-vous réfléchi que l'abonnement au Mouvement représente seulement fr. 0.50 par mois, si

vous payez le prix fort de fr. 6.— qui est le prix coûtant actuel, et 0.41 1/2 si vous ne payez que l'ancien prix de fr. 5, maintenant grâce au surplus que payent quelques amis, pour permettre au Mouvement de rester à la portée des boursés modestes... Ne déprécions-nous jamais 50 centimes, voire 5 et 6 francs de façon inconsidérée et inopportune, presque sans y penser?... Alors, ne nous refusons pas sans nécessité absolue — en pesant ce que ces mots veulent dire — à collaborer au soutien d'une entreprise nécessaire — car il est incontestable qu'il faudrait créer le Mouvement s'il n'existait pas — dont nous bénéficions, et qui est à tous égards une manifestation de solidarité féminine. Car non seulement le Mouvement Féministe est le porte-parole des droits et des intérêts de la femme, mais par ce temps de chômage et d'occasions de travail raréfiées, il contribue à l'équilibre du budget de deux ou trois collaboratrices régulières... S'il était plus riche, il pourrait le faire de façon plus large ou dans des cas plus nombreux...

Le vœu très ardent que je forme en ce premier mois de l'année 1934, c'est que toutes les abonnées sans exception aient à cœur de rester fidèles au journal qui est par excellence leur organe, ménageant ainsi une bonne surprise à nos Rédactrice et Administratrice, qui ne voient jamais approcher sans quelques angoisses les échéances de février. Ce sera la vraie manière de leur dire merci pour tout le bon travail qu'elles accomplissent en notre faveur.

E. SERMENT.

AVIS IMPORTANT

Nous informons tous ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour 1934 que nous mettons un de ces premiers jours à la poste des cartes de remboursement à leur adresse, et nous les remercions d'avance de l'accueil qu'il voudront bien leur faire.

L'ADMINISTRATION
DU MOUVEMENT FÉMINISTE.

Gallay-Laplanche, qui assure à cette institution depuis sept ou huit ans un concours tellement précieux qu'on ne conçoit pas cet Asile sans elle; mais au dernier moment, paraît-il, la députation chrétienne-sociale, fort peu féministe, comme on le sait, manqua à cette entente, et Mme Gallay ne fut de ce fait pas élue. « Voilà ce que c'est de ne pas avoir le droit de vote! » commenta sans ambages un ancien député, et il est certain que ces combinaisons électorales, ces rivalités de partis pour s'assurer le plus grand nombre possible de sièges sont désastreuses pour celles qui ne représentent que leur dévouement et leurs capacités, mais aucune force électorale. Un argument de l'un en faveur du suffrage à ajouter à notre collection.

Heureusement que, les nominations faites par le Conseil d'Etat suivant de quelques jours les élections par le Grand Conseil, le gouvernement répara l'injuste exclusion commise par le Parlement, en désignant, lui, Mme Gallay, ce dont nous pouvons lui être

reconnaissantes, mais ceci alors au détriment du second membre féminin de cette Commission, qui n'a pas été nommé à nouveau. Donc, en ce qui concerne la collaboration féminine à la Commission de l'Asile des Incurables, c'est un recul que nous enregistrions.

Un statu quo de recul aussi à la Commission de l'Asile des Aliénés, où depuis la si regrettable démission pour cause de surcharge de travail de Mlle Schatzel, le poste gagné là pour une femme est toujours occupé par un homme, et ceci bien que nos deux Associations eussent encore présenté cette fois-ci au gouvernement, qui a jugé bon de n'en tenir nul compte, deux candidates très capables, l'une médecin, l'autre infirmière. Avance numérique en revanche à la Commission de l'Hôpital et de la Maternité, qui compte maintenant deux femmes, au lieu d'une, soit l'une seulement de nos candidates, Mlle le Dr. Cécile Bertrand, et Mme Anny Seiler, présidente de la Section genevoise des Femmes socialistes; et une avance numérique aussi à la Commission

de l'Hospice des Convalescents, dont aucune femme n'avait encore forcé les portes, ce qui a été fait cette année pour Mme Bornand, la candidate de la Section des Femmes socialistes. Au total donc, et en équilibrant du seul point de vue féministe les pertes et les gains, il faut enregistrer un gain numérique d'un siège.

Et pour la première fois chez nous est entré en ligne de compte un élément nouveau: celui de femmes organisées politiquement sur la même base que la majorité du gouvernement, ce qui infériorise forcément, et nos Associations dont la neutralité politique est la base constitutive absolument indispensable, et les candidates d'une valeur scientifique incontestable et d'une longue expérience pratique présentées par elles. Il y a là un fait nouveau, qui ne pouvait manquer de se produire en nos temps, et qui marque sans doute un tournant dans l'histoire de notre mouvement féministe.

E. Gn.

Dans le canton de Vaud

A Lausanne, la Municipalité avait reçu en son temps, comme toutes les municipalités vaudoises, une lettre circulaire de diverses Sociétés demandant l'élection de femmes dans les Commissions scolaires; et de plus, l'Union des Femmes de Lausanne, à l'occasion d'une vacance, avait demandé un second siège féminin.

Une lettre de l'autorité municipale répondit que l'on en prenait bonne note, réponse banale et inamenable faite presque à toutes les revendications féminines. Et la Municipalité bourgeoise de Lausanne, dans sa dernière séance de l'année, avant de passer les pouvoirs à la nouvelle Municipalité à majorité socialiste, s'était empressée de désigner un nouveau membre, en la personne... d'un homme.

Sitôt entrée en fonctions, la nouvelle Municipalité se hâta de remplacer tous les membres bourgeois, à l'exception, cela va sans dire, des deux membres nommés par le Conseil d'Etat, et du seul membre féminin de la Commission, Mme Bonnard-Cornuz, par des membres socialistes, et entre autres, par Mlle Hélène Monastier, professeur à l'Ecole Vinet. Et voilà comment, grâce à la politique, il y a maintenant deux femmes à la Commission scolaire lausannoise!

A Renens, la Municipalité socialiste, répondant ainsi à la lettre circulaire dont il est question plus haut, a nommé deux femmes, Mmes O. Gloor de Montmolin, la femme du syndic, et B. Nydegger, comme membres de la Commission scolaire.

S. B.

Contre les jeux de hasard

Nos lecteurs savent qu'une pétition en faveur du rétablissement des jeux de hasard au Kursaal de Genève a été lancée dans le courant de l'été dernier, ses initiateurs se proposant de ramener par ce moyen la vie et l'animation dans le commerce languissant, et d'intensifier l'industrie étrangère à Genève!

Petit à petit, et sans qu'on y prêtât grande attention, cette pétition fit son chemin, les arguments insidieux de ses initiateurs prirent racine

Silhouettes d'artistes

Mme Wanda Landowska

« La vie merveilleuse de Wanda Landowska... », expression que nous trouvons dans une lettre arrivée hier. C'est bien cela.

Après avoir parcouru la biographie de cette grande artiste, devant la gerbe d'hommages que lui dédie la critique musicale, ou en lisant la description de ce qu'elle a su créer à Saint-Leu; après l'avoir entendue elle-même vous dire la joie qu'elle éprouve au milieu de ses élèves, dans la paix de la campagne, toute à l'art, à la méditation, au travail — oui, vraiment, on ne peut que répéter ces mots: une vie merveilleuse.

Encore enfant, elle révèle pour la musique — et déjà pour la musique ancienne en particulier — des dons remarquables, un goût passionné. A Varsovie, sa ville natale, la fillette précoce termine, à quatorze ans à peine, ses études au Conservatoire. D'ailleurs, auparavant déjà — onze ans — elle avait fait sensation dans plusieurs concerts. Chose rare, sa voix, dès lors, est tracée; elle n'en déviara plus: jouer les vieux maîtres, les faire revivre intensément par une interprétation à la manière de leur époque. Aussi, avec une volonté tenace, une inébranlable persévérance, elle y travaillera. Les bibliothèques la connaissent ou elle dépiste manuscrits, documents souvent oubliés, auxquels elle infuse une vie nouvelle.

Quelques années durant, elle occupa une chaire de musique à l'Académie royale de Berlin et à Philadelphie. Elle écrit beaucoup: articles et études où la documentation s'unit à la valeur litté-

raire, concerts innombrables à travers l'Europe. Puis, c'est un livre: *Musique ancienne*, qui marque un courant nouveau. Un grand musicologue a pu dire d'elle: « Wanda Landowska est aujourd'hui la seule au monde à connaître l'art des vieux maîtres comme si elle avait étudié sous la discipline de Couperin, de Bach, de Mozart... »

En 1932, sollicitée pour l'inauguration des « Nouveaux concerts », Mme Landowska donne cette adhésion caractéristique: « Œuvre sociale, œuvre pour le peuple, œuvre pour ceux qui, habituellement, sont frustrés de l'audition de « grands solistes » — terme que j'abhorre, mais que j'emploie pour mieux me faire comprendre, — comment ne m'y intéresserais-je pas? moi qui, toujours, ai rêvé de convertir les masses plus que d'atteindre les élites, moi qui ai toujours vécu dans la certitude que mon art s'adressait aux cœurs plus encore qu'aux intelligences, moi qui crois en les multiples, innombrables possibilités de l'auditeur sorti du peuple? »

Et voici qu'en 1926, rentrée d'Amérique, dans un paisible coin de l'île-de-France, à Saint-Leu-La-Forêt, Wanda Landowska a créé son « Bayreuth français », érigé à la mémoire des clavecinistes. C'est un jardin à la française, et c'est une très belle salle de concert, où deux cents auditeurs tiennent à l'aise. Là, dans ce temple dédié à la musique ancienne, Wanda Landowska a élevé un autel à ses chers maîtres, et elle a créé une école. Elle y donne des cours publics d'interprétation de musique ancienne, où les exécutants sont

ses élèves. Elle-même, assise au piano ou au clavecin, commente, analyse ou joue. Il y a une grande variété dans le choix des ouvrages et des instruments, si bien que c'est un concert plutôt qu'un cours. Dans l'entracte, un goûter champêtre est gracieusement offert aux participants et aux auditeurs.

Tous ceux qui ont vu Saint-Leu parlent de son atmosphère de sérénité. C'est dans ce décor que Wanda Landowska est vraiment heureuse. Elle nous l'a dit elle-même en nous peignant un tableau de ses journées, toutes au travail, à ses élèves des cours publics ou privés, aux amis qu'elle reçoit le dimanche: écrivains, critiques, musiciens, peintres; au plaisir sain des longues marches en forêt, — cette forêt de Montmorency qui vit un promeneur célèbre, J.-J. Rousseau —; aux intérêts d'une fermière à côté de ceux de l'artiste et du poète. Sort-elle dans la campagne, avec de gros bas de laine, c'est suivie de ses trois chiens et de ses deux chats. Elle goûte précieusement la solitude et la paix des champs, mais adore ses élèves, son enseignement, et se réjouit des visites de ses amis.

Mme Landowska, que l'on a entendue à Genève le 13 janvier dernier, y sera de nouveau le 30, à la Salle de la Réformation, interprétant le chef-d'œuvre de J.-S. Bach pour clavecin: les *Variations Goldberg*, qui fut révélé par elle sous sa forme originale. C'est grâce à ce séjour prolongé chez nous que nous avons eu le privilège de nous entretenir avec elle.

Que pense du féminisme, du suffrage féminin, cette femme qui, par son énergie autant que par ses dons naturels, est devenue ce qu'elle est, à sa réaliser ce qu'elle voulait? La réponse est

nette: « Je n'ai pas eu le temps de m'en occuper, d'y penser, mais est-il besoin de demander son opinion sur l'indépendance des femmes à une femme qui est l'incarnation de l'indépendance? »

M.-L. PREIS.



Publications reçues

Marg. de ROUGEMONT: *La voyageuse de commerce*. Enquête faite par la Ligue sociale d'Achéters. 1 brochure, tirage à part du *Journal de Statistique et Revue économique suisse*. Au Secrétariat de l'Association des Voyageuses de commerce, Hongerstr. 80, Zurich.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'article publié dans nos colonnes l'été dernier par Mme R. Kägi-Fuchsman, qui fut l'âme du mou-

dans l'esprit public; de très honnêtes gens vous assurèrent sans sourcilier que le rétablissement des jeux serait un bienfait pour Genève — si bien que ceux qui ont déjà combattu et combattront toujours l'immoralité des gains dus au hasard, et à son excitation malsaine, jugèrent nécessaire de préparer une contre-manifestation. Un Comité se constitua donc à cet effet, qui compte une centaine de membres, et que patronnent plusieurs Sociétés, et notamment le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, l'Union des Femmes, la Ligue des Femmes catholiques, etc., etc. Ce Comité a mis en train une pétition contre les jeux, qui, à l'heure actuelle, se signe à peu près partout dans notre ville, et qui a la teneur suivante:

Les soussignés, tous citoyens suisses résidant dans le Canton de Genève, prient respectueusement le Conseil d'Etat de la République et le Canton de Genève de s'opposer au rétablissement des jeux de hasard dans notre karsaal.

Fidèle à sa réputation séculaire, Genève ne doit pas sacrifier à des profits douteux et de mauvais aloi les avantages autrement sûrs et honorables que lui vaut son renom universel de ville de science et d'éducation.

Nous disons « profits douteux et de mauvais aloi » parce que les seuls jeux de hasard autorisés par la Constitution sont sévèrement réglementés. La balle, avec mise maximale de 2 francs et nombre de tours limité, ne peut attirer la clientèle riche. Les joueurs se recrutent donc dans la classe modeste, à laquelle il serait immoral et anti-social de soustraire les ressources nécessaires à la bonne marche d'un karsaal.

Nos contradicteurs le comprennent si bien qu'ils réclament ce qu'ils appellent « les grands jeux », à mises élevées, et largement productifs, pour les croupiers. Ils oublient que l'installation de ces jeux exigerait une nouvelle modification de la Constitution, soit une nouvelle consultation populaire, et que le peuple suisse refuserait à coup sûr d'aggraver la loi actuelle, puisqu'il a maintenu, en 1928, le 1^{er} alinéa de l'article 33: « Il est interdit d'ouvrir et d'exploiter des maisons de jeu ».

Comme le disait dans son rapport, en 1925, M. le Conseiller fédéral Heberlein: « L'exploitation des jeux est contraire aux bonnes mœurs, dommageable au bien public, et le gain en est immoral ».

Nous devons donc, dans l'intérêt de notre peuple, et de la jeunesse spécialement, proscrire les maisons de jeu qui placeraient Genève au-dessous des autres villes universitaires de la Suisse et de l'étranger.

Cette pétition se signe sous une triple forme: 1. par les électeurs, la pétition pour le rétablissement des jeux étant signée uniquement par des citoyens jouissant de leurs droits politiques; 2. par les femmes suisses majeures, domiciliées dans le canton; 3. par les étrangers domiciliés dans le canton, l'idée excellente ayant été émise que, puisque l'on joue sur la corde de l'intérêt des étrangers pour rétablir les jeux, il est nécessaire de prouver que nombre de nos hôtes, installés à Genève pour affaires ou missions internationales, ou pour l'éducation de leurs enfants, réprouvent absolument ce point de vue.

Nous engageons donc très chaudement celles de nos lectrices qui n'auraient pas encore eu entre les mains l'une ou l'autre de ces feuilles de pétition, non seulement à la signer, mais à la faire signer autour d'elles. Bien que le délai du retour des feuilles soit fixé au 31 janvier, nous sommes certaines que toutes les signatures même en retard seront accueillies avec reconnaissance. (S'adresser, pour se procurer ces listes, au Comité d'Action contre les jeux, 1, chemin de l'Escalade, Genève.)

vement en faveur des voyageurs de commerce et qui dirige actuellement le Secrétariat de cette nouvelle organisation avec autant d'ardeur que de savoir-faire. Plus récemment, nous avons publié un compte-rendu de la très intéressante conférence que fit à Genève sur ce sujet M^{me} Kägi-Fuchsman, sous les auspices de la Section genevoise de la L.S.A. Tout dernièrement encore, des réunions des membres romands de l'Association suisse des voyageurs de commerce, ont eu lieu à Genève et à Lausanne.

La brochure que nous avons sous les yeux est la traduction française des résultats de l'enquête qui a servi de base à tout ce mouvement d'assainissement de cette carrière féminine, et nous ne saurions trop la recommander à tous ceux que préoccupent les problèmes du travail féminin. Ils y trouveront une mine de renseignements de première main, généralement très peu connus, et dont nous regrettons vivement de ne pouvoir, faute de place, donner ici un aperçu.

M. F.

Le 9 novembre à Genève: à la recherche de la vérité. Une brochure éditée par la Fédération suisse des socialistes religieux. 80 ct.

Ce sous-titre: A la recherche de la vérité, a toute la valeur d'un programme. Programme de recherche consciencieuse — en dehors de tout esprit de parti et de classe — des faits et de la portée des événements de cette nuit tragique. La vérité doit résulter uniquement de l'étude approfondie des faits; l'établissement en toute objectivité et impartialité, est œuvre de gens de cœur et de bons patriotes.

Pour les commandes de cette brochure importante à connaître, s'adresser au Dr. Bersot, Le Landerson. J. V.

Invitation à la VII^e Journée des Femmes vaudoises

le mercredi 14 février 1934 à Lausanne
Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare)

Mesdames,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la VII^e Journée des Femmes vaudoises aura lieu le mercredi 14 février 1934, salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous avons été encouragés par la réussite des premières Journées, et nous espérons que celle de 1934 sera aussi utile et bienfaisante que les précédentes.

Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne, afin qu'elles apprennent à se connaître, à se comprendre, et pour qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Les sujets traités cette année concerneront la femme en face des problèmes de l'heure présente; l'après-midi sera consacré à des questions moins austères: L'art au foyer rural, et Le Congrès des paysannes à Stockholm.

Toutes les femmes, membres ou non-membres de Sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette VII^e Journée, et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadées que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Présidente: F. FONJALLAZ.

La Secrétaire: L. COMTE.

Association des Vaudaises:

La Présidente: M. WIDMER-CURTAT.

La Secrétaire: A. BREUER.

Association agricole des Femmes Vaudoises:

La Présidente: A. GILLABERT-RANDIN.

La Secrétaire: E. COLOMB.

PROGRAMME

10 h. 15. Chœur d'ensemble: Chantons notre aimable patrie. — Allocation de M. le Conseiller d'Etat FAZAN, délégué du Conseil d'Etat. — La démocratie suisse: origine, tradition, signification, par M. WILLIAM MARTIN, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. — Devoirs actuels et responsabilités de la femme suisse, par M^{me} M. MOSEY, présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses. — Prière patriotique, de Dalcroze. — 14 h. 15: Le Congrès international des femmes à Stockholm, par M^{me} GILLABERT-RANDIN, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises. — L'art au foyer rural, par M^{me} WIDMER-CURTAT, présidente de l'Association cantonale du costume vaudois. — Productions diverses. — Thé.

Prière de distribuer cette invitation aux sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant chaudement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs

provisions; elle pourront se faire servir un potage (50 ct. pain et service compris); l'après-midi à 16 h. 30, thé à discrétion pour le prix de 50 ct. (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 ct. sera perçue à l'entrée. Les séances commenceront à l'heure précise. On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de M^{lle} Françoise Fonjallaz à Epesses et de M^{lle} L. Comte, rue du Midi, 2, à Lausanne.



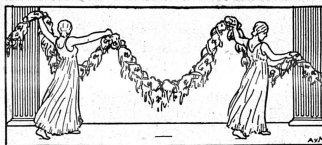
Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — C'est une charmante soirée qu'a fait passer à ses auditeurs, membres de l'Association, comme au public attiré par le renom de la conférencière, M^{me} Adèle Schreiber, première vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Dans un français admirable, avec une bonne grâce délicate, M^{me} Schreiber a présenté ses auditeurs à travers le féminisme d'autrefois et d'aujourd'hui, évoquant ses propres souvenirs d'enfance, alors qu'il était inconvenant pour une petite fille de faire des études comme un garçon, rendant en passant un bel hommage à l'influence des mères, puisque c'est à la sienne qu'elle doit ses dons oratoires, rappelant aussi les incroyables difficultés auxquelles se heurtait le féminisme naissant en Allemagne et en Autriche, racontant ses débuts dans la vie indépendante et dans sa carrière de journaliste et d'auteur, et esquissant chemin faisant de vivantes silhouettes de féministes anglaises, américaines, scandinaves ou allemandes rencontrées au cours de ses voyages, ou dans des Congrès et des Conférences.

Et ce fut par une émouvante et vibrante profession de foi dans les principes démocratiques et dans l'immortalité des idées pour lesquelles elle a toujours lutté, que M^{me} Adèle Schreiber termina cette causerie, beaucoup trop courte au gré de son auditoire suspendu à ses lèvres, et que complétèrent des conversations particulières animées et cordiales autour de la traditionnelle tasse de thé.

S. F.



A travers les Sociétés

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération, qui groupe actuellement 51 Sociétés de tout ordre dans notre ville, tenu son Assemblée générale le 9 janvier, sous la présidence de M^{lle} Gourd, et en présence de M. Maurice Veillard (Lausanne), directeur du Secrétariat romand.

Le rapport présidentiel a rappelé les principales activités du Cartel genevois pendant la dernière période: contrôle des films et relations à cet effet avec le Département de Justice et l'Etat, moralité publique, protection de l'enfance et protection de la famille, législation antialcoolique,

lodie dans laquelle chaque note n'obtient sa juste valeur que par rapport avec la précédente et la suivante», dira l'auteur à la fin du volume; vie de sage «existence contrôlée par la raison et par la foi...» résumée en ces deux commandements: «Amour pour tout être vivant et non-violence».

M^{lle} Samios, ainsi que nous l'apprend dans sa préface M. Maurice Martin-du-Gard, «est une jeune Grecque qui se nourrit gaiement d'olives...» Et voilà déjà qui explique comment elle a pu comprendre aussi bien l'extraordinaire destinée de Mahatma Gandhi, chez qui l'amour du prochain s'étend à l'amour de tout ce qui vit et dont la vie quotidienne est toute de simplicité.

Livre bien écrit par une enthousiaste.

M.-L. P.

Mutter und Kind. Ein Jahrweiser und Tagebuch für die deutsche Mutter. Druck u. Verlag Grossdruckerei Carl Werner, Reichenbach i. V.

Un agenda illustré, dont la forme est des plus pratiques. A droite, texte, illustrations et légende, feuilles détachables naturellement. A gauche, une bande de papier forme le calendrier, et, chaque jour, un espace qui suffit aux notes quotidiennes relatives à l'enfant. Le tout séparé de la partie de droite est détachable isolément; c'est parfait pour consigner les observations sur «bébé» et former au bout de l'an un journal sur cet important personnage.

Mère et enfant paraît depuis plusieurs années, préparé avec le plus grand soin par une femme de cœur, d'une valeur qui n'a plus besoin d'être soulignée: nous voulons dire, par M^{me} Adèle Schreiber, qui n'est certes pas une inconnue à Genève, et qui s'est tout à fait spécialisée dans les questions concernant l'enfance. On ne peut donc que recommander vivement cette publication pleine d'observations et de conseils, fort utiles à toutes celles qui s'intéressent aux petits et qui comprennent l'allemand.

M.-L. P.

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

RUE CHARLES-BONNET, 6 — GENÈVE

Conférences données le Vendredi de 17 h. 15 préc. à 18 h.

par M^{me} Adèle SCHREIBER-KRIEGER

Quelques grandes pionnières du travail social et des idées sociales

- 9 février: Florence Nightingale et l'évolution de la carrière d'infirmière.
- 16 février: Joséphine Butler et sa grande croisade internationale.
- 23 février: Elisabeth Fr. Isabelle Bogelot et la réforme pénitentiaire.
- 2 mars: Bertha von Suttner et la lutte pour la paix et l'arbitrage.

Prix des 4 conférences: Fr. 5.- 1 conférence: Fr. 1.50

hygiène alimentaire et maintenant hygiène dentaire, éducation sexuelle, etc., etc., toutes ces activités ne tendant en aucune façon à supplanter celles qu'exercent les Sociétés spécialisées affiliées au Cartel, mais au contraire à les soutenir, à les coordonner, et à les faire mieux connaître, en leur donnant, du fait du groupement, plus de poids et d'autorité. Le Comité, qui a été réélu par acclamations pour une nouvelle période de deux ans, est composé de M^{lle} Gourd, A. Pauchard, Dr. A. Schaezel, de M^{me} A. Mathil, et de M^{me} Henri Dubois, Ed. Laravore et J. Reelfs. Puis l'Assemblée a entendu trois fort intéressantes communications: Au piano, M^{lle} Bazielli, des démarches et études faites par le Cartel pour lutter contre la désagrégation de la famille, du Dr. H. Revillod, président central, sur la prochaine création d'une consultation médicale de mariage; et enfin de M. de Mestral-Crombre, point sur la pétition contre les jeux de hasard, qui se signe à peu près partout maintenant à travers la ville et le canton.

Union des Femmes de Genève.

L'Union des Femmes de Genève a commencé l'année par deux séances fort différentes, mais empreintes toutes deux, d'un esprit de cordialité et d'entraide. Le mercredi 12 janvier, ce fut le Club de rapprochement qui tint une réunion familière présidée par M^{me} Marie Lachenal. Tandis que ces dames brodent ou tricotent, M^{me} Serment-Monnier lit d'une façon exquise des fragments d'œuvres de Philippe Monnier, et M^{lle} Refhoux chante les mélodies aimées de Jacques-Dalcroze.

Le samedi 20 janvier, M^{lle} Hélène Naville, fit connaître aux membres de l'Union la personnalité de M^{lle} Fanny Brunel. Elle évoqua la vie de cette protectrice de l'enfance abandonnée aux débuts plus que modeste qui, grâce à son grand cœur et à son intelligence, est arrivée à accomplir des miracles. Cette causerie avait été précédée de chansons populaires roumaines, chantées par M^{me} Giolac, professeur au Conservatoire de Craiova, musique pleine de charme, à la fois rythmée et mélancolique. Au piano, M^{lle} Bazielli, une visiteuse roumaine, elle aussi, interpréta avec talent des pièces dues à des artistes de son pays. Les remerciements de l'Union des Femmes suivront ces deux amies venues de l'Europe orientale pour nous apprendre à aimer leur pays. Elles ne seront pas oubliées. M. Ch.

L'aide aux émigrants suisses.

Le dernier rapport de la Section suisse du Service international d'aide aux émigrants rend compte de l'activité très grande de son secrétariat (10, rue de la Bourse, Genève). Il relève aussi les tâches nouvelles qui incombent à cette association en raison de la limitation des immigrations, et d'autre part, de l'afflux d'Allemands expulsés de leur patrie. M. L. P.

Garnet de la Quinzaine

Lundi 29 janvier:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 15: Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de M^{me} A. Leuch, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage. Cartes à l'entrée.

Judi 1^{er} février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, Union des Femmes, Ligue des Femmes suisses contre l'alcoolisme, et Ligue suisse des Femmes abstinences, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: T. Combe, la femme et l'œuvre, conférence publique et gratuite, par M^{me} Vuilleminet-Challandes (La Chaux-de-Fonds).

Vendredi 2 février:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage, Lycée-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Deux romans anglais, Katherine Mansfield et Mary Webb, causerie par M^{me} L.-H. Pache.

Lundi 5 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage, 22, rue Et.-Dumont: Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de M^{me} Antoinette Quinche, avocate, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage. Cartes à l'entrée.

Mardi 6 février:

LAUSANNE: Union des Femmes, 20 h. 30: Union féminine des carrières libérales et professionnelles: Zapp et la littérature de la Suisse italienne, causerie par M^{lle} Doleys.

Vendredi 9 février:

GENÈVE: Ecole Sociale, 17 h. 15: Florence Nightingale et l'évolution de la carrière d'infirmière, conférence par M^{me} Adèle Schreiber. (Voir aux annonces.)

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE